

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 6 juin 2025	N° 2025-211

Convocation du 28 mai 2025

Aujourd'hui vendredi 6 juin 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Loic FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Géraldine AMOUROUX à M. Christophe DUPRAT

Mme Christine BONNEFOY à M. Jacques MANGON

M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA

M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE

Mme Delphine JAMET à M. Jean-Baptiste THONY

Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Anne LEPINE

M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY

Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL

M. Nicolas PEREIRA à M. Fabien ROBERT

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC

M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250606-lmc1108746-DE-1-1 Date de télétransmission : 16/06/2025 Date de réception préfecture : 16/06/2025 Publié : 16/06/2025
--

	Conseil du 6 juin 2025	<i>Délibération</i>
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2025-211

Cap Sciences - Subventions de fonctionnement et d'investissement 2025 - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Cap Sciences est un Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) créé à Bordeaux en 1995 afin de favoriser la diffusion de la culture scientifique, de la recherche et de l'innovation au bénéfice de tous les publics.

Il s'agit d'un centre d'expositions, d'animations, mais aussi de manifestations, d'évènements et de conférences reconnu comme l'un des trois principaux centres français par l'importance de ses productions, la densité de ses partenariats et son impact auprès des publics.

Situé à Bordeaux au Hangar 20 mais aussi à Pessac, Mérignac et Floirac via l'animation de 3 programmes spécifiques (Cap Archeo, Côté Sciences et Côté Sciences Air et Espace), Cap Sciences anime également le réseau néo-aquitain des acteurs de la culture scientifique et réalise de l'ingénierie de projets pour d'autres structures culturelles.

Cap Sciences est un partenaire historique majeur de la métropole pour la diffusion de la culture scientifique sur le territoire. Bordeaux Métropole accompagne Cap Sciences, depuis 2004, dans son développement et ses missions de centre de culture scientifique, technique et industrielle. Cet équipement structurant agit sur l'ensemble de la métropole bordelaise en partenariat étroit avec les acteurs locaux issus de secteurs d'activité variés (économie, tourisme, recherche/enseignement, inclusion sociale, développement durable, numérique...).

Aussi depuis plus de 20 ans, ce sont 3 millions de visiteurs, métropolitains pour 80% d'entre eux, que Cap Sciences a accueilli dans ses murs, et 1 million de plus atteints grâce à ses activités hors les murs qui maillent le territoire, notamment grâce à son programme d'itinérance et d'évènements dans les établissements scolaires, les espaces sociaux, culturels et municipaux des 28 villes du territoire.

Aujourd'hui ce sont 300 000 personnes qui bénéficient des actions de Cap Sciences chaque année, et le media Curieux, développé par Cap Sciences avec les CCSTI de Nouvelle-Aquitaine, démultiplie considérablement son pouvoir d'action en allant à la rencontre des publics, en particulier les jeunes, directement sur les réseaux sociaux, avec une portée de 35 millions de vues par mois, faisant de Cap Sciences un centre de science grand public d'excellence.

Par délibération n°2024-318, en date du 5 juillet 2024, une nouvelle convention triennale

2024-2026 a été votée et signée entre Cap Sciences et Bordeaux Métropole. Elle prévoit l'accompagnement de Bordeaux Métropole à Cap Sciences sur cette période, en vue du développement de sa capacité d'intervention pour des actions et évènements hors site qui portent un engagement pour les transitions sociétales.

Elle prévoit également l'accompagnement exceptionnel de Bordeaux Métropole à Cap Sciences dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement à la production d'expositions à hauteur de 120 000 € sur trois ans, dont 65 000 € en 2025. Les conditions financières de versement de cette subvention ont été prévues par la convention afférente, signée en 2024.

1. Bilan des actions réalisées en 2024

- En 2024, Cap Sciences a fêté ses 30 ans, 30 années durant lesquelles la mission historique de Cap Sciences, qui vise à montrer la science en train de se faire, s'est enrichie d'un nouvel enjeu : accompagner les transitions sociales, environnementales et numériques, et engager les citoyens dans ces transformations.

- Près de 190 000 personnes ont visité Cap Sciences en 2024, confirmant la tendance vers un retour des fréquentations au niveau de l'avant crise-covid, grâce notamment au succès des expositions « Dinosaures, le retour des géants », « Cervorama », mais aussi « Mini-monstres », exposition acquise auprès du Musée des confluences et « Jeux vidéo », exposition de Musée Replay réalisée avec Cap Sciences. Ces expositions ont rencontré un grand succès auprès d'un public essentiellement familial.

- 75 000 personnes touchées par les activités hors les murs de Cap Sciences : itinérances dans les écoles et médiathèques, événements grand public...

- Cap Sciences a poursuivi le programme Pop-Up Sciences initié en 2022. Cinq villes ont pu bénéficier du dispositif en 2024 : Cenon, Eysines, Bouliac, Blanquefort et Bordeaux Bastide.

- Cap Sciences était également présent le 14 septembre 2024 pour l'inauguration de l'œuvre de Luidji Beltrame « La carte du ciel », au pied du nouveau pont Simone Veil, issue de la commande artistique « l'Art dans la ville » de Bordeaux Métropole. Cap Sciences s'est associé à cette manifestation grand public en proposant des ateliers de réalisation de cartes du ciel et de fusées à eau qui ont accueillis une centaine de participants.

2. Programme d'actions 2025

2.1. Expositions 2025, une programmation pour faire venir les publics au H2O

Dinosaures, le retour des géants, du 5 juin 2024 au 4 mai 2025, une exposition de Dinosorio Mexico reconfigurée par Cap Sciences.

Lune, du 14 juin 2025 au 10 mai 2026, une coproduction de Cap Sciences avec Le Vaisseau de Strasbourg, soutenue par un investissement exceptionnel de Bordeaux Métropole.

Glaciers, une aventure scientifique, du 14 décembre 2024 au 4 mai 2025, une exposition de la Galerie Eureka.

Bienvenue chez les Préhistos, du 10 mai 2025 au 4 janvier 2026, une exposition du musée de Préhistoire de Solutré.

2.2. Des activités jeunesse, toujours en développement

Pour préparer les futures générations aux grands défis de nos sociétés, de nombreux ateliers sont conçus pour les 3/6 ans et les 8/14 ans : découverte de la faune et de la

flore locale, expérimentation de phénomènes physiques, manipulation, création sur des thématiques aussi variées que la robotique, les fusées, l'archéologie, mais aussi des sujets plus d'actualité, comme le self-défense sur les réseaux sociaux... Autant d'ateliers au service des futurs citoyens.

2.3. Un FabLab au service de tous

Laboratoire d'innovation ouverte, propice à l'expérimentation, à la cocréation et au partage dans une philosophie « Do it with others », le FabLab permet la découverte de machines, outils, logiciels ainsi que des procédés et savoir-faire nécessaires à la création et à la fabrication d'objets et de projets de toutes sortes. Les usagers y sont mis en situation de créativité et vont devoir résoudre des problématiques posées pour réaliser un objet à l'aide des machines à commandes numériques à disposition.

2.4. Des offres et services expérientiels pour tous

Au travers d'ateliers spectacles, d'ateliers découverte, ou encore d'ateliers pour les professionnels, Cap Sciences permet d'explorer le monde scientifique sous divers angles et de s'interroger sur le monde qui nous entoure.

L'ensemble des actions de Cap Sciences est présenté en annexe à cette délibération.

3. Pop-up Sciences : un modèle innovant d'occupation de l'espace public qui fait ses preuves et se poursuit

Avec la Métropole, Cap Sciences a initié en 2022 un projet totalement inédit « Pop-Up Sciences » qui vise à investir l'espace public pour engager le dialogue avec les citoyens sur les problématiques de science et société liées aux territoires des villes et les remobiliser dans une démarche citoyenne face aux défis collectifs (climat, énergies, numérique...). Pop-up Sciences s'ouvrira en 2025 à 4 nouvelles communes, portant ainsi à 17 le nombre de communes ayant bénéficié de ce programme depuis sa création.

4. Programme d'investissement

Cap Sciences poursuit son adaptation et va faire évoluer sa culture et ses équipements pour mieux appréhender les années à venir, en phase avec les nécessaires équilibres financiers et les priorités qui traversent la société : inclusion et transitions, résilience et expérience.

4.1. Programme annuel d'investissement 2025

En 2025 le Hangar 20 aura 24 ans. Si la qualité de construction a permis à Cap Sciences de passer les années avec peu de maintenance lourde, il est nécessaire aujourd'hui de se projeter dans un plan global d'adaptation du bâtiment et de ses activités au contexte d'éco-socio conditionnalités mis en place par les partenaires publics et aux futures exigences énergétiques des activités culturelles.

Aussi en 2025 Cap Sciences lancera une démarche pluriannuelle d'investissements en lien avec sa Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), nécessaires à la structure et à ses activités :

- résilience bâtementaire : réalisation d'un bilan carbone,
- sécurité informatique : changement des firewalls et du cœur de réseau, formation des utilisateurs, renouvellement du parc informatique.,

- sécurité bâtiment : sécurisation de l'accès bâtiment, ventilation des espaces, changement des rambardes de la terrasse.,
- accessibilité : installation d'une porte d'entrée vitrée automatique, refonte de la banque d'accueil pour une meilleure prise en charge des visiteurs, installation d'un nouveau bloc sanitaire au 2eme étage.

4.2. Programme pluriannuel d'investissement à la production d'expositions

Nécessaires à l'équilibre financier de Cap Sciences, les grandes expositions représentent le point central de la programmation. Conçues pour durer 5 à 10 ans elles peuvent, à l'issue de la présentation au Hangar 20, entamer une itinérance souvent européenne, génératrice de recettes substantielles pour l'association, telles que l'on montré les expositions Cervorama et Luminopolis.

Parallèlement, les expositions de plus petite taille rencontrent un succès important notamment sur le territoire régional (Mathissime, Mission archéo...).

Afin de pérenniser ce modèle, le programme pluriannuel d'investissement, réalisé grâce au soutien exceptionnel de Bordeaux Métropole, permettra à Cap Sciences de se doter de nouvelles offres sur des thématiques porteuses sur les prochaines années. Ce plan pluriannuel viendra compléter les efforts d'investissement réalisés dans le cadre du programme d'actions.

En 2025 sera finalisé le premier projet de grande exposition, Lune, pour un lancement au printemps 2025 à Cap Sciences, et l'exposition de 200 m2 sur le corps humain sera en cours de réalisation pour une sortie prévue en 2026.

5. Plan prévisionnel de financement

Comme en 2024, Bordeaux Métropole est sollicitée par Cap Sciences pour l'exercice 2025 pour un soutien financier de :

- 368 000 € au titre d'une subvention de fonctionnement répartis comme suit : 320 000 € pour son fonctionnement général et 48 000 € pour le projet Pop-up Sciences, sur un montant de 2 893 066 €, soit 12,72% de leur budget global.
- 145 000 € au titre d'une subvention d'investissement répartis comme suit : 120 000 € au titre d'une subvention d'investissement global et 25 000 € au titre d'une subvention d'investissement pour le projet Pop-up Sciences, sur un montant de dépenses de 700 758 €, soit 20,36% de leur budget global.

A noter que par délibération n°2024-318 en date du 5 juillet 2024, Bordeaux Métropole a accordé à Cap Sciences une subvention exceptionnelle d'un montant de 120 000 € sur trois ans, pour la production de nouvelles expositions. Conformément au plan de financement voté, 30 000 € ont été versés en 2024. 65 000 € seront versés en 2025.

	Budget 2025	Budget 2024
Charges de personnel / dépenses subventionnables	55,75% 1 613 000 € / 2 893 066 €	54,56% 1 508 000 € / 2 764 000 €

% de participation de BM / dépenses subventionnables	12,72%	13,31%
% de participation des autres financeurs / dépenses subventionnables	Région (1 557 500 €) 53,84%	Région (1 557 500 €) 56,35%
	Conseil Départemental (1 666 €) 0,058%	Fonds européens (13 500 €) 0,49%
	Etat (DRAC) (29 500 €) 1,02%	Conseil Départemental (8 833 €) 0,32%
		Etat (DRAC) (30 500€) 1,10%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement Général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la délibération n° 2016/425 du 8 juillet 2016 relative à la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,

VU la délibération 2024-318 en date du 5 juillet 2024, relative à la convention triennale 2024-2026,

VU les demandes 2025-00270 et 2025-00286 formulées par l'organisme en dates des 10 et 11 juillet 2024,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de fonctionnement et d'investissement au titre de l'année 2025 de l'association Cap Sciences est recevable dans la mesure où celle-ci, par son action, participe au rayonnement du territoire au niveau national et international et favorise la diffusion de la culture scientifique, de la recherche et de l'innovation au bénéfice de tous les publics,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer, pour l'exercice 2025, une subvention de fonctionnement de 368 000 € et une subvention d'investissement de 145 000 € en faveur de l'association Cap Sciences,

Article 2 : d'autoriser, Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention financière ainsi que tout acte afférent,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65748, fonction 67 (subvention de fonctionnement) et chapitre 204, article 2324, fonction 67 (subvention d'investissement).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur MORISSET

Ne prend pas part au vote : Monsieur FARENIAUX, Madame LOUNICI

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 6 juin 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------